

qui s'y rapporte : « ... Pour ce que Augustin Ravaut en son vivant painctre et l'un des six vingtz arquebousiers de la ville ayant esté mandé par le capitaine de ladicte ville et s'estant mis en armes pour la tuytion et deffence de ladicte ville le soir de l'esmotion faicte par certains appelez Huguenaulx fust par iceulx Huguenaulx inhumainement occis et tué et a layssé sa vefve chargée de troys paouvres enfans desquels y a une pauvre fille de l'aage de douze à treze ans, a esté ordonné préférer ladicte fille lors et quant elle sera preste à marier pour avoir à prendre les quarante escuz d'or soleil de la pension donnée et léguée par noble Jehan Délicieux dict le Pavanger en son vivant varlet de chambre du Roy pour marier chacun au deux pauvres filles qui sont esleues par lesdits sieurs conseilliers en ceste ville de Lyon (15). »

L'établissement régulier du culte évangélique à la Guillotière, d'ordre du comte de Crussol, eut lieu à la fin de 1561, car le comte de Sault écrivait au Roi, le 29 décembre 1561 : « Syre, estant arrivé en ce lieu M. de Crussol... avons ledict seigneur et moy tant persuadé les principaux d'entre eulx (les Réformés) que finalement ils sortirent le jour d'hier au nombre de six à sept mil, et firent trois Presches au fort bourg de la Guilhotière au delà du Rosne où je m'essayerai de les contenir pour le fait desdicts Presches le plus qu'il me sera possible (16). »

L'édit de pacification fut signé en janvier 1562, et l'on en profita pour rendre définitive, autant qu'on le pouvait, l'installation à la Guillotière (17).

---

(15) Archives de Lyon. *Actes consulaires*, BB. 82, fol. 29 recto et verso. //

(16) Archives de Lyon, AA.

(17) De Rubys dit que, aux Cordeliers, « les Protestants continuèrent de prescher jusques à la venue du Roy. »